

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Champion de Salut Public

L'Intergroupe Républicain est une
IDÉE DE GÉNIE

Honneur à son auteur
M. EMILE MORINAUD



Pour une idée de génie, M. Emile Morinaud, député de Constantine, a eu une idée vraiment de génie avec son intergroupe parlementaire qui réunit aujourd'hui le chiffre imposant de 275 députés prêts à soutenir le ministère Poincaré pour sauver la France et la République.

Et sa réponse à M. Poincaré déclinant l'offre de faire partie de sa combinaison pour se consacrer à l'intergroupe est admirable d'abnégation, ce qui ne nous étonne pas de lui.

Le ministère Poincaré a été accueilli avec joie partout ; la confiance renaît ; la livre et le dollar baissent. Nous ne méconnaissons pas les qualités du grand lorrain, mais l'intergroupe est venu à propos pour seconder efficacement ses efforts. Saluons le ministère Poincaré et saluons aussi le président de l'Intergroupe et ses collègues qui font abstraction de leurs idées pour le salut de la République et de la France !

Honneur à eux, honneur à ceux qui soutiennent le ministère Poincaré.

Le député de Constantine ne s'en tient pas à l'Intergroupe il vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi qui sera accueillie avec reconnaissance par le public lassé d'être exploité par tous les « djerbis » de l'alimentation, de France et des colonies, qui s'entendent comme pas un pour forcer les prix quand la livre hausse et jamais les diminuer quand elle baisse.

D'après cette proposition une commission composée de trois producteurs, de trois consommateurs et de trois commerçants serait constituée au chef-lieu de chaque département.

Au début de chaque mois, la Commission établirait le prix de vente des denrées d'après les chiffres de production et d'importation et le montant des bénéfices à réaliser par les marchands qui ne pourraient dépasser 15 o/o pour le commerce en gros et 25 o/o pour le commerce de détail.

Les infractions à ces dispositions seraient passibles de 100 à 10.000 francs d'amende et six jours à deux mois de prison en cas de récidive.

Nous espérons qu'on voudra bien s'en inspirer ici, malheureusement celui qui pourrait le faire est absent de Tunis et ne rentrera pas avant trois mois.

Trois mois pendant lesquels nous continuerons à être exploités odieusement.

BULLETIN

Les départs

Les départs sont si nombreux depuis notre dernier numéro qu'il nous serait impossible de les citer tous. Le Duc d'Aumale arrivé à Marseille le 15 juillet avait à bord 441 passagers, le Gouverneur Grévy, à bord duquel avait pris passage M. le Résident Général, entré à la Joliette le 18, 485 et tous les courriers suivants en transportaient autant.

Pour de la pénitence, il faut avouer qu'elle est bien douce à tous ceux qui ont pu passer la Méditerranée. Il est vrai que les « rappels » s'élevant à la bagatelle de 20 millions n'ont pas été étrangers à ces départs, on va les bouffer en rond dans la mère-patrie.

Un grincheux qui a longtemps résidé aux colonies assis à une table de café avec quelques amis leur disait : « On se plaint de l'exode annuel et on ne fait rien pour l'empêcher. Pourquoi ne pas octroyer aux fonctionnaires 3 mois de congé tous les 3 ans ? L'Etat y trouverait un bénéfice et le commerce aussi.

« Aux colonies où le climat est autrement rude qu'ici le fonctionnaire que réside au delà du temps prévu, reçoit une indemnité de séjour mais par contre celui qui prend son congé suivant le règlement, après 18 mois 2 ou 3 ans suivant la colonie ne reçoit plus qu'une solde d'Europe dès qu'il quitte la colonie ».

— Alors, dit l'un des auditeurs, vous voudriez que le fonctionnaire fut privé de l'indemnité tunisienne dès qu'il quitte la Régence ?

— Justement et celui qui continuerait à résider dans le pays toucherait l'indemnité bien qu'étant en congé.

— Et le corps enseignant ?

— Le corps enseignant, serait traité pour l'indemnité comme les camarades fonctionnaires des autres administrations avec la gratuité complète du voyage et les 3 ans, et l'indemnité lui serait acquise s'il passe ses congés en Tunisie.

Notre colonial ignore que cette question des congés a fait l'objet de nombreuses discussions au sein de notre grande assemblée mais il n'a jamais été question de priver les bénéficiaires du tiers tunisien.

Quel tapage si l'on osait cela ! Que l'on commence par trancher la question des congés tous les 3 ans et ce sera bien joli et un grand pas de fait.

I.S.P.

Où allons-nous ?

Comme le faisait justement remarquer notre excellent confrère la « Tunisie Française » le prix du pain était relevé de 0,fr20, centimes, soit quatre sous, et porté de 2,fr45 à 2,fr 65, juste un moment où la livre baissait de cinquante francs en deux jours, ou le prix du blé sur la place de Tunis diminuait de 20 fr. par quintal, coïncidence heureuse de l'arrivée au pouvoir de M. Poincaré.

C'est à se demander à quoi pensaient nos dirigeants et qu'ils conseillent si mal pour autoriser l'augmentation du prix du pain alors que le blé dominant, la farine, devaient naturellement diminuer elle aussi.

Cette semaine le prix était ramené à 2 fr. 55, c'est encore exigé du regard aux

benéfices que réalisent minotiers et boulangers sans oublier les producteurs.

Il est de toute urgence, comme nous le demandions avec tous nous confrères, d'interdire la sortie de nos blés, orges, son, maïs, huiles, charbon bétail, puis de décrire la déclaration des stocks de blés et des orges et quand ceux-ci seront connus, on pourra prendre toutes dispositions utiles pour éviter les achats à l'étranger et leurs frais caudines...

Et ce qui est inadmissible c'est que nous laissions sortir nos blés pour la France alors qu'elle-même les laisse filer à l'étranger en Suisse, en Allemagne et en Angleterre ainsi qu'elle le fait.

Pour être poire, il faut avouer que notre France est bougrement poire.

Mais que penser de ceux qui vendent à l'étranger ? ne méritent-ils pas le poteau ?

Echos & Nouvelles

Le voyage de S. A. le bey en France

S. A. le bey, accompagné d'une suite nombreuse est parti mardi pour Paris où il va d'abord visiter l'Institut musulman, puis de se rendre à Vichy où il sera reçu officiellement puis à Luchon où notre ami, M. F. Portelli, directeur du « Journal de Tunis » et le comité lui préparent une grandiose réception.

Partout S. A. le bey sera reçu avec bienveillance et sympathie et nous reviendra enchanté d'un voyage trop court à son gré.

La « Dépêche Tunisienne »

Au cours de sa dernière réunion le Conseil d'Administration, désireux de donner à son Secrétaire général M. Julien Châtel, un témoignage de gratitude et d'estime, lui a confié la direction de l'ensemble du journal avec le titre de Délégué du Conseil d'Administration.

Un chaleureux mabrouk.

Distinction honorifique

Nous adressons nos plus vives félicitations à Mme Desanti, directrice d'école qui vient de recevoir les palmes d'or d'officier de l'Instruction publique.

Mme Desanti est la femme de notre excellent confrère du « Journal de Tunis »

La bonne propagande pour le tourisme tunisien

On nous télégraphie de Bagnères de Luchon 1^{er} août.— Sous la présidence de M. Lucien Saint, Résident Général de France en Tunisie, s'est tenue, à Luchon, une réunion au cours de laquelle le docteur Gérard, président du Syndicat d'Initiative de Tunis a présenté des films du Sud Tunisien.

M. Lucien Saint a montré quel puissant intérêt il y avait, pour la France, à mieux connaître ses colonies et particulièrement son protectorat. Puis il félicita le docteur Gérard et remercia M. Portelli, organisateur de la réunion.

Nous nous joignons à M. le Résident Général pour féliciter très sincèrement notre ami Portelli de la bonne besogne qu'il accomplit en France en faveur de la Tunisie.

Dans l'Enseignement

M. Bordenet, professeur au Lycée Carnot, a quitté notre ville pour Besançon en attendant son affectation dans la métropole.

Nous ne le laisserons pas quitter la Tunisie sans lui dire les regrets qu'il laisse en Tunisie ainsi que Mme Bordenet et leur adressons nos meilleurs souhaits dans leur nouvelle résidence.

La spéculation dans la banlieue

Notre excellent confrère le « Journal de Tunis » faisait part à ses lecteurs que la vie était plus chère à l'Ariana qu'à Tunis, personne ne s'occupant de la mater.

Cette situation n'est pas spéciale à cette localité et nous pourrions citer toute la banlieue sud où les djerbiens, j'en ai vu, savent relever les prix mais jamais les baisser, s'il le faut nous mettrons les points sur les i.

Carnet

— La famille de notre ami M^r Charles Gallini, avocat défenseur à Sousse et délégué financier vient de s'augmenter d'une jeune fillette.

Nous formons des vœux pour l'enfant et adressons nos félicitations aux heureux parents.

Nécrologie

— Nous avons à enregistrer le deuil cruel qui a frappé M. Dubourdiou directeur général honoraire des finances qui a perdu son fils cadet, inspecteur de l'Enregistrement décédé samedi 31 juillet à Hammam-Lif.

En cette pénible circonstance nous prions M. Dubourdiou et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Nous avons appris avec peine le décès de M. Emile Augustin Fortier, inspecteur en retraite de la Compagnie des Chemins de fer tunisiens et père de M. Edouard Fortier, contrôleur civil de Sousse.

En cette pénible circonstance, nous adressons à M. Fortier et aux familles en deuil nos condoléances attristées.

A la Banque de l'Algérie

Plus ça change...

Les journaux annoncent que la Banque de l'Algérie va voir son chiffre d'émission porté de 1700 à 2100 millions !

En présence, dit le communiqué, des besoins de l'escompte à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, la circulation algérienne étant très voisine du maximum autorisé.

« La Banque de l'Algérie a dû provisoirement suspendre les crédits de campagne sollicités par sa clientèle.

« Sur la demande du Gouverneur général de l'Algérie, un projet de loi va en conséquence être soumis au Parlement en vue d'élever la limite d'émission de la Banque de l'Algérie de 1 milliard 700 millions à 2 milliards 100 millions et l'on ajoute que depuis 1920 aucune avance n'a été consentie par l'Institut d'Emission à l'Etat Français à l'Algérie ou à la Tunisie.

« La mesure envisagée n'est nécessaire que par les besoins de l'agriculture et du commerce dans des pays dont la prospérité économique est en plein développement ».

Qui trompe-t-on ou qui veut-on tromper ?

Cette pauvre banque a encore besoin de quatre cents millions, ce qui va largement hausser la valeur de son papier monnaie et... le cours de ses titres.

L'Etat lui doit, il est vrai, 700 millions et voilà tout le secret de la nouvelle inflation.

Applaudie par les uns, critiquée par les autres, nous nous rangeons dans la première catégorie pour féliciter la Banque d'Algérie d'avoir donné - tout au moins pour un temps - un tour de vis à l'escompte qui enrayera la spéculation effrénée à laquelle se livraient certains négociants en céréales qui achetaient sans compter grâce aux facilités d'escompte qu'ils trouvaient dans les banques et poussaient ainsi à la vie chère.

Mais là où nous nous déclarons franchement et carrément contre elle c'est d'avoir supprimé aux banques les moyens de faire face aux demandes de leurs déposants

Qu'on ne vienne pas nous chanter qu'elle est démunie de billets, ce n'est pas vrai, car le plafond des billets tunisiens tout au moins n'est pas atteint et nous savons qu'elle en a plus qu'il ne faut pour satisfaire à toutes les demandes.

Elle a, une fois de plus, employé les moyens en usage dans la maison pour forcer le parlement à relever promptement le plafond de 1700 millions à 2 milliards 100 millions aussi verrons-nous avant qu'il soit longtemps ses actions bondir de 8 500 à 10.000 ou 11 000 francs, sans grand avantage pour l'Algérie et la Tunisie.

Et c'est bien ce qui nous chiffonne

La Chaussure à Tunis

Le commerce de la chaussure dite de confection, était autrefois monopolisé en notre ville par notre regretté ami, M. Faure et son aimable épouse, dont tout Tunis connaissait le magasin fort achalandé.

Il y avait bien des cordonniers en nombre imposant, tous italiens ou juifs, mais ceux-ci ne faisaient que de la chaussure sur mesure. Par la suite, nous parlons de 1900, les grands magasins ouvrirent des rayons de chaussures et une maison vint créer une succursale.

Aujourd'hui les magasins de chaussures poussent comme des champignons. Dans le rayon central assez réduit on en compte une centaine sans que pour cela la chaussure soit de qualité irréprochable tout en étant vendue à des prix élevés.

Aussi n'est-il pas étonnant d'enregistrer les bénéfices que l'on pourrait taxer de scandaleux réalisés par ces maisons qui ne vendent que de la pacotille.

Beaucoup de clinquant mais peu de solide.

Notre excellent confrère « l'Argent » de Paris dans un de ses derniers numéros se livrait à une charge contre les CHAUSSURES INCROYABLES qui ont cédé la place à la firme DRESSOIR

Ces ribouis disait-il, traînent la semelle et sont sans attrait.

Et ce qu'il y a de plus incroyable dans cette histoire de maroquinerie en godasses, d'écrins pour doigts de pied, c'est le prix formidable auquel ces fidèles de saint Crépin vendent leurs prisons. Ce qu'il y a d'incroyable encore, c'est l'insignifiance du bénéfice officiel, étant donné les prix de vente. On peut croire que le ribouis est une excellente partie, et que la différence est grande entre le prix de revient et le prix de vente. Offrons-en un exemple. Fin mars 1926, ce qui ne remonte pas à Sésostris, une adjudication avait lieu au ministère de la Guerre pour fourniture de brodequins destinés à l'armée; la fourniture a été adjugée à 10 fr. 80 la paire. Comparez avec le prix fait à la clientèle civile, et jugez si la vente laisse de larges profits à la mercante de la chaussure. On peut donc estimer qu'il y a quelque suite en cours de route, et que la comptabilité est une jolie chose. Pourtant la maison connaît les économies les plus sordides : gérants et employés ont des salaires de famine. Il nous souvient d'un jugement de la 10^e Chambre, en date du 10 mai 1920, condamnant un gérant mal payé qui avait usé des trucs habituels : belle paire de bottines en montre qu'on refusait de vendre au client, à qui on refilait la même avec 20 francs de plus; petites primes de lacets à 0,fr50 et boîte de crème à 0 fr. 25 qu'on lui fait payer 10 francs, par faveur spéciale.

« Incroyable » date de juillet 1896. Le capital était alors de 1 million et demi, en actions de 100 francs; ce capital fut porté en mai 1922 à 3 millions et demi, actions nouvelles émises à 275 francs. Il paraît, à ce que disait le prospectus, que cette forte prime était destinée à amortir le compte marchandises; la Société était affligée d'un stock d'escarpins dépassant 13 millions. Il y a là un point trouble assez curieux; « Incroyable » persiste dans sa singulière politique de gros stocks; ainsi au 31 juillet 1924, le bilan fait encore état de plus de 25 millions de marchandises, et en contre-partie 23 millions et demi de créanciers. La Société est donc accablée par un fournisseur impayable qu'elle n'arrive pas à payer.

En effet, « Incroyable », tout comme les Chaussures Fayard, dépendent très étroitement de la grande usine à godasses Chaussures Dressoir. Cette dernière fabrique quotidiennement dans les 6.000 paires ou plus de croquets que Fayard et Incroyable sont chargés d'écouler dans leurs quelques 300 succursales, mais n'y parviennent que difficilement, d'où accumulation des stocks. On liquide ou à peu près par des augmentations de capital. Ainsi, en juillet 1925 « Incroyable » doublait à sept millions son capital, toutefois les actions nouvelles n'étaient plus émises qu'à 150 francs. La prime de 50 frs. « à servir encore à amortir les stocks d'invendables ribouis. On comprend que pour la chaussure masculine, ça va encore, elle ne se démode pas trop vite; il en est autrement de la chaussure féminine; quand la mode est aux bottes montantes, vous massacrerez 100.000 femmes avant de décider la suivante aux souliers plats, et quand la mode est aux petits souliers largement décolletés, vous en fusillerez 200.000 avant que celle d'après consente à porter bottines

à haute tige. D'où fabrication incessante de stocks de rossignols totalement démontés, ce qui réduit les bénéfices exorbitants réalisés sur les vendus.

Cela explique que les bénéfices sont loin de progresser comme les fonds investis, et le dividende a reculé de 12 fr. 50 à 11 fr. 07; les cours ont suivi le même chemin. L'action a coté jusqu'à 400 francs en 1919, encore 380 francs en 1920; le maximum de 1924 n'a pas dépassé 305 francs ni le minimum 246 fr. Actuellement ont a fléchi jusqu'à 176 francs.

Dressoir possède 80 0/0 des actions « Incroyable », plus des parts de fondateur extrêmement avantageuses, et 92 0/0 du capital de Fayard. Dressoir n'aime pas beaucoup la lumière pour soi, et tient volontiers dans l'obscurité la marche de ses filiales. Ce que l'on sait et ce que l'on devine, c'est que la situation de cette trinité n'est pas aussi brillante qu'on veut le faire croire : on fabrique trop, les stocks s'accumulent; on distribue généreusement les bénéfices avoués, ce qui se comprend, ces bénéfices allant pour la très grosse part au groupe dirigeant, et l'on sauve la face par des augmentations de capital avec forte prime, tantôt d'une Société, tantôt d'une autre. Cela ne saurait durer indéfiniment, mais explique que le public se désintéresse d'entreprises où il ne voit pas clair, et où l'équilibre manque de stabilité.

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

Administration des Habous

AVIS
Les héritiers d'El Hadj Salah ben Belgacem Bouhaoual, dont Belgacem ben Mohamed et ceux d'Aleya ben Brahim Bouhaoual, dont Brahim ben El Hadj Amara, ayant annoncé, par avis inséré au « Journal Officiel » n° 42, du 27 mai 1925; qu'ils ont la possession de l'henchir dit « El Imaya », sis dans le Cheikh de Kouka, Caidat de Téboursouk, l'Administration des Habous porte à la connaissance du public que le dit henchir relève de la fondation habous privé du Cheikh Sidi Amor Bouhaoual, et que la prétention des auteurs de cet avis est infondée.

En conséquence, elle met le public en garde contre l'achat de cet henchir et l'avise que, quiconque s'en rend acquéreur, expose son argent à la perte et ne peut se prévaloir de l'acte de notoriété établi dernièrement l'acte originaire de constitution habous de cet henchir existe et l'affaire concernant la dite propriété est pendante devant la juridiction compétente.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Administration des Habous

Evitez typhoïde, entérite, etc...
en stérilisant l'eau avec les :
"COMPRIMÉS PURIFIÉS L'EAU".
Emploi facile, aucune saveur désagréable
Toutes pharmacies .o.l5 le comprimé.
GROS : JASMA, Place de la Ga
TUNIS.

Administration des Habous

AVIS

L'Administration des Habous a l'honneur d'informer le public que le 1/5 de l'henchir El Mangouch, sis aux Ouled Bou Salem, de la fondation de Sidi Ali El Menakbi, connu sous le nom de « Haoual El Oued » porté sur l'avis n° 6 comme devant être mis aux enchères publiques d'adjudication au bureau de l'Agence des Habous de Béja le 17 Août prochain, sera mis, par nécessité de service, en adjudication à Souk El Khémis le 19 Août à 10 heures du matin.

Quiconque désire participer aux enchères de location, doit se trouver à Souk El Khémis aux jour et à l'heure sus indiqués.

Le Président des Habous
Moh. Salah BACOUCHE

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Administration des Habous

AVIS

Les henchirs. « El Batan & Tessa » sis à El Ghorfa, du Caidat du Kef, de la fondation Ali ben Lamine, devant être donnés en location pour trois ans, seront mis en adjudication au marché du Sers, le mercredi 11 Août courant et non à Téboursouk comme cela avait paru sur l'avis n° 8 de location des terrains habous.

D'autre part, le terrain dit « Mechiet El Djoua » et la moitié de la parcelle de « Cherak Es-Sabia » sis à l'Ouest du Bourg de Djamma, devant être donnés en location pour une période de trois ans seront mis en adjudication au marché de Siliana le jeudi 26 Août courant, et non à Téboursouk comme cela avait été annoncé précédemment.

Pour le Président des Habous et par Autorisation
Le Membre Délégué
HADDAD

A vendre

A vendre le dictionnaire Diderot en 35 volumes.
Prix avantageux - s'ad. bureau du journal.

Administration des Habous

Avis

La Djemaïa des Habous informe le public que l'adjudication de la moitié indivise de l'henchir Krombil, à Béjaoua, caïdat de Mateur, habous Mohamed ben Belkaem, annoncée pour le 7 Août à Mateur, à l'exclusion des parts d'El Hadj Mohamed ben Mohamed El Kateb, son frère Ahmed et sa sœur Mahbouba, au lieu dans les mêmes conditions et pour la totalité de la moitié, les restrictions de part ayant été levées en vertu d'une ordonnance du Charaa.

Pour le Président des Habous et par Autorisation
Le Membre Délégué
HADDAD

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Téléphone 553

Brevet Tunisien N° 3035 et 3072

Monsieur Edgar Arthur Asheroit, à Londres, propriétaire des brevets Tunisiens d'invention N° 1° - 3035 du 18 Juin 1923 relatif à Procédé et appareil perfectionnés pour l'électrolyse des sels métalliques fondus et pour la récupération des métaux et des radicaux acides, et application des dits procédé et appareil à la récupération de constituants précieux des minerais et corps contenant des métaux. - 2° N° 3072, du 1^{er} Octobre 1923 relatif à : perfectionnements au traitement des minerais martés etc... contenant des sulfures de zinc et de plomb; désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation des dits brevets.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

Administration des Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous informe que l'adjudication d'henchir Misra, près de la Cébala du Kahia, habous Tahar bep Abdallah, annoncée sur l'avis n° 1 pour le 2 Août, est ajournée et aura lieu dans les mêmes conditions, avec une clause qui sera énoncée, le 12 Août courant, à 4 heures de l'après-midi à la Djemaïa.

Pour le Président des Habous et par Autorisation
Le Membre Délégué
HADDAD

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Mai

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Comptoir Général de matériaux

Batiment, Industrie, Agriculture, Epris

ELLAMTI & TUBIANA

SOUSSE (TUNISIE)
Télégramme : Antar — Téléphone :
Chaux, Ciments, Matras de toutes qualités
Carreaux en Ciment, Faïence et Verres
Tuiles et Briques
Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale
Bois de Construction et d'Ebénisterie
Verres à vitres en tous genres
Instruments de Pesage
Fournitures Générales d'Usines

Maison de Pyrotechnie

Fondée en 1888 Téléphone 1 30
Paonessa Père & Fils
Artificiers

Inventeurs de Projectiles de Guerre
Fournisseurs de S.A. le Bey et de la ville de Tunis
Fabrique à Berguel - Magasin de vente : 3, rue de Brotagne
Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES ET STALLS POUR FETES ET EXPOSITIONS

JAMAIS rien ne vaudra MAUD

l'Eau et la Poudre de riz
Madame Maud Euvé Hyères (Var)

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Demandez partout les

apéritifs-Licari

??

CONTENTIEUX

Franchise-Honnêteté-Activité

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste - Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés de la Petite Paris, avenue de France - Tunis - Brani frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Attais - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - Premier ordre (Tunisie) - L. de LaCroix, propriétaire - Sousse

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Boccard et Nizard - Gros - Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", parapluies "Revel" et parfumerie "Aryae" Fournitures complètes pour couturières.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. Minaud et Fils, ancien Ancouturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Brotagne - Tunis.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant rue de France Sousse Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Administration des Habous

Avis

La Djemaïa des Habous informe le public que l'adjudication de l'henchir REZIG, à Porto-Farina, du Caidat de Bizerte, habous Et-Trouli, annoncée pour le 10 Août courant, à Bizerte, à l'exclusion du huitième et du sixième, soit les 14/43, aura lieu à la même date pour la totalité de l'henchir.

Les restrictions faites précédemment ayant été levées par ordonnance du Charaa.

Pour le Président des Habous et par Autorisation
Le Membre Délégué
HADDAD

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX
SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe
TAUX AVANTAGEUX
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LUMBROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4. 79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Or récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1904

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire
7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T - Tunisie

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAK

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (20^{ème} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous

si désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance "OFFICE FRANÇAIS".

rien à payer

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au capital de 40 Million de Francs entièrement versés
99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAK

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Craus admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Barepôt : Rue de Portugal prolongé